

# Fonctionnement de La classe

1. On doit tous respecter la Loi et le règlement de la classe.
2. Dans la classe, on possède tous une ceinture de comportement. On a le droit, si on le peut, de passer la ceinture qui est immédiatement au dessus de la notre.
3. Je ne peux pas perdre une ceinture que j'ai obtenue (sauf la ceinture bleue ou marron), mais si je ne me sens plus capable « d'assumer » ma ceinture, il m'est possible de demander à tout moment à reprendre la ceinture inférieure.
4. On possède tous un permis de conduite qui comporte 1 point d'avertissement et 20 points.
5. Si j'enfreins une règle de la classe, je peux perdre 1 ou plusieurs points sur mon permis de conduite, immédiatement ou lors du conseil.
6. Je peux racheter des points que j'ai perdus (5 maximum) en faisant des travaux utiles à la classe. (les points de ceinture marron ne sont pas rachetables.)
7. Si je n'ai plus de point sur mon permis et que je continue à en perdre, je dois recopier la loi ou le règlement (ou une partie, pour les plus jeunes), autant de fois que j'ai perdu de points au-delà de zéro.
8. Quand on est en « code silence » (silence absolu, déplacements interdits), les points perdus sont doublés.
9. Si j'ai une ceinture orange ou verte, les points perdus sont doublés.
10. Si j'ai une ceinture bleue ou marron, les points perdus sont triplés.
11. La ceinture bleue ou marron ne peut être obtenue que si la ceinture est reconnue à la majorité absolue, car ces ceintures impliquent la confiance des autres. Elles sont perdues automatiquement lorsqu'une infraction de trois points ou plus a été commise concernant la violence ou la confiance.
12. Si, à la fin d'une semaine, j'ai perdu plus de points que je n'en ai le droit par ma ceinture, je deviens « pastille rouge » durant toute la semaine suivante: je perds alors tous les droits non essentiels, accordés par ma ceinture. J'en garde cependant tous les devoirs.
13. Quand je suis pastille rouge, je reste sanctionné en fonction de la ceinture que je possède.
14. En début de chaque semaine, on récupère tous la totalité des points de notre permis.
15. Si le besoin s'en fait sentir, j'ai la possibilité de proposer l'ajout, la suppression ou la modification d'une règle pour la classe, lors du conseil (aucune règle ne peut être dirigée vers un ou plusieurs individu(s) spécifiquement ou bien contredire une Loi).
16. Les maîtres et maîtresses de l'école sont tous ceinture noire. De ce fait, ils participent au conseil des ceintures noires qui peut éventuellement modifier ou annuler une décision ou règle votée par le conseil des enfants de chacune des classes ou du conseil des enfants de l'école.